

Publié le 21 décembre 2018

Le Fils de l'homme, quand il viendra, trouvera-t-il la foi sur la terre ? (Lc 18, 8)

«La sainte Église, pendant l'Avent, attend avec larmes et impatience la venue du Christ Rédempteur [...]. Dans la bouche de l'Église, les soupirs vers le Messie ne sont point une pure commémoration des désirs de l'ancien peuple : ils ont une valeur réelle, une influence efficace sur le grand acte de la munificence du Père céleste qui nous a donné son Fils», explique Dom Guéranger. Dans la foi, la prière du chrétien acquiert la certitude de cette venue.

Saint Paul écrit : «“Il est monté”, qu'est-ce à dire, sinon qu'il est aussi descendu dans les régions inférieures de la terre ? Et celui qui est descendu, c'est le même qui est aussi monté au-dessus de tous les cieux, afin de remplir toutes choses» (Ép 4, 9-10). L'Apôtre nous dit aussi que celui qui est monté «viendra pour être glorifié dans ses saints et admiré en tous ceux qui auront cru» (2Th 1, 10).

Notre vie est tellement tissée d'espoirs déçus ! Qui ne se souvient de cette complainte de Barbara, sortie en 1964, qui chantait de sa voix douce et grasseyante :

Dis ! Quand reviendras-tu ?

Dis ! Au moins le sais-tu ?

Que tout le temps qui passe ne se rattrape guère...

Que tout le temps perdu ne se rattrape plus !

Ce fut le tube de ces années-là !

La phrase de Jésus clôt la parabole qu'il dit pour encourager ceux qui prient sans cesse et qui semblent ne pas être exaucés (cf. Lc 18, 1-8). C'est l'histoire de ce juge inique qui refuse de rendre justice à cette veuve qui ne cesse de l'implorer. Exaspéré, il accepte d'exaucer son désir pour un seul faux motif : qu'elle cesse de lui «rompre la tête», lui qui ne craint ni Dieu, ni les hommes. Homme dur et inique, aucun sentiment de compassion, aucun devoir de justice – pourtant il est juge – ne traverse sa conscience ; il ne cède ni à la pitié, ni à la souffrance. Quelle antithèse avec Dieu qui entend les cris de ses enfants qui l'implorent nuit et jour ! Dieu peut-il ne pas faire justice ? Et pourtant ! Dis ! Quand reviendras-tu ?

Ne sommes-nous pas, nous, comme cette veuve face au juge inique ? L'Église à laquelle nous appartenons, l'Église que nous aimons, ne cesse d'être attaquée de façon inique. «Nous te détruirons, et nous détruirons l'Église» disaient des chrétiens «libres et éclairés» à un évêque pris dans leur cible. Les scandales affluent, les accusations s'amoncellent, les vengeances fleurissent. Nous sommes comme cette veuve éplorée qui attend que justice soit faite ! Et la justice ne vient pas. Dieu, Maître de toute justice, se tait ! Peut-on attendre la justice de ceux qui ne connaissent pas Dieu ? Et qui ne L'aiment pas ? On a beau être «habitué» à l'iniquité du «monde», on a beau savoir

que notre Église sera toujours aux prises avec «celui» qui guerroye contre les «fils de Dieu» (Ap 12, 17), nous restons obstinés à vouloir que la justice nous vienne du «monde» pour un faux motif : lui être complaisant. Si nous renonçons à lui «rompre la tête», il nous rendra justice, mais il étendra son iniquité sur nos cœurs. Et nous ne pouvons pas lui donner nos cœurs. Notre foi est engagée, notre espérance nous l'interdit, notre amour sera trahi.

Dis ! Quand reviendras-tu ? Notre foi tiendra-t-elle jusqu'au bout ? Notre espérance restera-t-elle intacte ? Notre ardeur à t'aimer et à t'attendre ne se refroidira-t-elle pas ? Quand tu reviendras, n'aurons-nous pas perdu cette vigilance, nos lampes ne commenceront-elles pas à s'éteindre ? Au moins, le sais-tu ? Tu en doutes ? Quand le Fils de l'homme reviendra, y aura-t-il encore... ?

Il y a incontestablement un doute, concède saint Thomas¹, mais il n'est pas de Dieu, il est de nous, il vient de nous. *Si fides deficit, oratio perit* : si nous ne persévérons pas dans la prière, la prière cesse ; si la prière cesse, la foi disparaît. Oui, mais nous prions depuis qu'il a disparu dans les cieux. Il est monté, et il n'est pas revenu ! Nous prions, mais rien n'arrive, la «justice» demandée ne se produit pas, tout va de plus en plus mal. Notre prière n'est-elle pas un leurre ? Une consolation passagère, irréaliste ? Nous attendons un Dieu qui ne viendra peut-être pas ! Un Sauveur qui arrivera trop tard ! Prier, n'est-ce pas perdre du temps ? Travaillons à la «justice» du monde, une justice imparfaite vaut mieux que pas de justice du tout ! Ce temps qui passe ne se rattrape guère, ce temps perdu ne se rattrape plus !

Si oratio perit, fides deficit ! Tiens et pourquoi donc ? En réalité, comme le dit saint Jacques, «vous demandez et ne recevez pas parce que vous demandez mal» (Jc 4, 3). Si la prière périt, la certitude de sa venue, telle qu'il l'a annoncée, s'envole. Si nous prions comme il nous a enseigné de le faire, avec la certitude qu'il nous a apprise, nous acquerrons la certitude qu'il est là !

Il est là ! Nous le touchons ! Nous le goûtons ! Non, il ne nous a pas laissés seuls ! Et, s'il est là, il reviendra comme il l'a promis ! Et nous le verrons !

Aline Lizotte

Retrouvez cet article sur srp-presse.fr

1 - *Catena Aurea, in Lucam, c. XVIII, I.*